

**DELIBERATION PORTANT RENOUELEMENT DU DIPLOME D'UNIVERSITE REHABILITATIONS FONCTIONNELLES
ORALES ADAPTEES SOUS SEDATION ET ANESTHESIE GENERALE PORTE PAR L'UFR ODONTOLOGIE**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 07 NOVEMBRE 2023,**

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université «Réhabilitations Fonctionnelles Orales Adaptées sous Sédation et Anesthésie
Générale» porté par l'UFR Odontologie, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43
Votes : 19
Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSÉ AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2023-11-07-07

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIÉ LE :

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*



UFR D'ODONTOLOGIE

Université Clermont Auvergne

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DU Réhabilitations Fonctionnelles Orales Adaptées sous Sédation et Anesthésie Générale (DU RFOA SEDAG)

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR Odontologie
Etablissements partenaires : /
Responsable du diplôme : Pierre-Yves COUSSON
Validation à compter du : 7 novembre 2023
Validation accordée jusqu'à fin 2025-2026
Délibération CFVU N°2023-11-07-07

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Cette formation répond aux recommandations européennes concernant le profil des compétences du chirurgien-dentiste européen. Elle s'inscrit dans le cadre de la médecine bucco-dentaire et répond aux besoins de formation des praticiens à la prise en soins des patients pour lesquels une déficience cognitive, psychique, sensorielle, physique ou sociale s'oppose à l'accès aux soins dentaires ou à la prévention dans les mêmes conditions que la population générale.

Contenu de la formation : Définitions et contexte des réhabilitations fonctionnelles adaptées pour les patients à besoins spécifiques. Spécificités des besoins des patients relevant de la médecine bucco-dentaire : jeunes enfants, patients présentant des troubles du développement (déficits cognitifs, sensoriels, troubles psychomoteurs, syndromes génétiques, troubles du spectre autistique et psychoses...), patients médicalisés, patients anxieux ou phobiques des soins dentaires, précarité. Stratégies et procédures des réhabilitations fonctionnelles adaptées sous anesthésie générale et sous sédation consciente. Aspects éthiques. Aspects pharmacologiques (propriétés, indications contre-indications, efficacité/tolérance...) et mise en œuvre des procédures de sédation consciente (midazolam, voie veineuse et autres voies d'administration, associations) et d'anesthésie générale (AG) pour les soins dentaires. Qualité des soins, évaluation des fonctions oro-faciales et interception au cours des réhabilitations orales adaptées.

II – Composante porteuse du projet

UFR Odontologie

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucun

IV – Partenaires de la formation

aucun

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : Pierre-Yves COUSSON

Statut : PU-PH

Coordonnées : Service formation continue de l'UFR Odontologie : 04 73 17 73 35

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Professeur Pierre-Yves COUSSON, PU-PH
- Professeur Emmanuel NICOLAS, PU-PH

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne :

- Docteur Valérie COLLADO, Praticien Hospitalier, service d'Odontologie, CHU Clermont-Fd
- Docteur Denise FAULKS, Praticien Hospitalier, service d'Odontologie, CHU Clermont-Fd

Au moins un apprenant de la formation

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 2021

Première année universitaire concernée par la demande : 2023-2024

Niveau de la formation : 3^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Chirurgien-Dentiste ou diplôme équivalent ayant un projet d'activité de médecine buccodentaire	- Attestation de formation aux gestes de soins d'urgence de moins de 4 ans – AFGSU. Cette attestation doit être validée lors du dépôt de la candidature.
RE	Internes MBD affectés au CHU Clermont-Ferrand	- Attestation de formation à la sédation consciente par inhalation d'un mélange équimolaire protoxyde d'azote / oxygène (MEOPA) dans la liste des formations validées par le CNO. (https://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/download/56704/) Cette attestation doit être validée lors du dépôt de la candidature.
FC		Expérience professionnelle : au moins 2 ans pour les chirurgiens-dentistes.

Durée de la formation : 2 années soit 225 heures : 71 heures d'enseignement universitaire (cours, TD/TP) + 154 heures de stage (pratique clinique).

Calendrier de la formation : de novembre à septembre

Lieux de la formation : UFR Odontologie et stage pratique clinique : Service d'Odontologie du CHU Clermont-Ferrand ; CH Guy Thomas – Riom

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

	1 ^{ère} et 2 ^{nde} année	Redoublement (6 mois)
Tarif plein	2 500 € / année d'études	700 €
Tarif réduit : Chirurgiens-dentistes participant aux activités de l'unité de soins spécifiques de l' HANDICONSULT ARAOUEST (PH, Personnel UCA) –	1 000 € / année d'études	500 €
Internes MBD affectés au CHU Clermont-Ferrand	500 € / année d'études	250 €

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 4 praticiens à tarif plein (extérieurs à l'unité de soins spécifiques de l'Handiconsult ARA OUEST) ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 7 stagiaires (hors redoublant – hors interne)

Période d'inscription / de candidature : candidature avant le 30 mai (tous les 2 ans); sélection en juin par la commission pédagogique ; inscription définitive des candidats retenus courant juin-juillet.

Contact Scolarité : Service formation continue de la Faculté de Chirurgie Dentaire : 04 73 17 73 35
formation-continue.odontologie@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

71 heures d'enseignement théorique (Cours, ED/TP) et 22 jours de stage clinique répartis sur les différents types d'activités : au moins 5 journées de soins sous AG, 3 journées de soins vigile/MEOPA et 3 journées de soins sous midazolam, Anesthésie Générale). Les 11 jours restant peuvent être répartis selon appréciation des besoins par l'équipe pédagogique en fonction du projet du stagiaire en formation, au cours de 2 années universitaires (ou 3 en cas d'absence ou d'interruption justifiée et sous réserve de l'accord de la Commission Pédagogique et de la réinscription).

Enseignement universitaire :

5 séminaires (3 la première année et 2 la deuxième) organisés de préférence par thématiques, comportant :

- 57 heures de Cours Magistraux dispensés en présentiels. Selon décision de l'équipe pédagogique, certains cours pourront être dispensés à distance ou en ligne.
- 14 heures d'Enseignements Dirigés et Travaux Pratiques

L'épreuve de synthèse écrite de la première année se fera à la fin du 3^{ème} séminaire (UE 3).

Une journée d'épreuve finale et de présentation orale sera organisée en fin de deuxième année.

Stage pratique clinique : 22 jours (environ 154 heures) de stage clinique dans l'unité de soins spécifiques du CHU de Clermont-Ferrand ou dans le service de chirurgie ambulatoire du CH de Riom. Les jours de stage peuvent être répartis sur l'année ou rassemblés sur plusieurs périodes, en fonction de l'origine géographique de l'étudiant et des possibilités d'accueil des lieux de stage.

Participation aux activités de l'unité de soins spécifiques du service d'Odontologie du CHU de Clermont-Ferrand, et à celles du CH Guy Thomas de Riom, impliquant d'être d'abord observateur / aide opératoire puis opérateur, en veillant à appliquer les procédures permissives et de réalisation des soins dentaires développées et validées par l'unité de soins spécifiques pour les patients reçus :

- au fauteuil au cours des consultations et séances de soins en vigile avec mise en œuvre des techniques de gestion psycho comportementale adaptées au patient
- au cours des séances de sédation consciente sous MEOPA ou administration de midazolam
- au cours des séances de soins sous anesthésie générale, dans le contexte du bloc opératoire.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences (MCCC)

Présence obligatoire aux enseignements (CM, TD/TP) et aux stages cliniques. Toute absence doit être justifiée selon les règles générales des absences.

En cas d'absence justifiée lors du stage clinique, les candidats devront se réinscrire pour effectuer les heures de stage non effectués au terme des deux ans du DU pour une durée de 6 mois.

Modalités de contrôle des connaissances :

ANNEE 1 :

Contrôle continu : portant sur les TP et ED

Épreuve de synthèse écrite : épreuve écrite anonyme - 1 heure : questions rédactionnelles synthétiques ou questions à choix multiples, qui peuvent porter sur une ou plusieurs questions de cours, sur un ou plusieurs cas cliniques, ou sur un mélange de questions de cours et de cas cliniques. Correction par l'enseignant ayant traité le(s) sujet(s).

Une session 2, en ligne, sera organisée en cas de non validation de l'épreuve en session 1. L'épreuve portera sur la (ou les) UE non validée(s) (durée max 1h).

Bilan d'activité clinique

Au cours de son stage clinique, l'étudiant collecte et analyse toutes les prises en charge auxquelles il a participé en tant qu'observateur, aide-opérateur ou opérateur. Les praticiens-tuteurs encadrant des stagiaires complètent une grille standardisée évaluant la participation et le niveau de compétence des étudiants. L'étudiant doit produire un **document écrit synthétisant son bilan d'activité clinique et ses perspectives (projet personnel de MBD (maximum 2 pages)). Ce document est à rendre le jour de l'épreuve de synthèse écrite.**

ANNEE 2 :

Épreuve de synthèse écrite : épreuve écrite anonyme - 1 heure : questions rédactionnelles synthétiques ou questions à choix multiples, qui peuvent porter sur une ou plusieurs questions de cours, sur un ou plusieurs cas cliniques, ou sur un mélange de questions de cours et de cas cliniques. Correction par l'enseignant ayant traité le(s) sujet(s).

Une session 2, en ligne, sera organisée en cas de non validation de l'épreuve en session 1. L'épreuve portera sur la (ou les) UE non validée(s) (durée max 1h).

Bilan d'activité clinique :

Au cours de son stage clinique, l'étudiant collecte et analyse tous les cas de soins dentaires auxquels il a participé en tant qu'observateur, aide-opérateur ou opérateur. Les praticiens-tuteurs encadrant des stagiaires complètent une grille standardisée évaluant la participation et le niveau de compétence des étudiants. L'étudiant doit produire un **document écrit synthétique de son activité clinique portant sur les deux années de DU (maximum 4 pages). Ce document est à rendre le jour de l'épreuve de synthèse écrite.**

Validation du stage clinique :

- **Avoir participé activement à 22 sessions de stage (22 journées d'environ 7 heures), à raison d'un minimum de 5 séances sous AG, 3 en vigile/MEOPA et 3 sous midazolam.** Les 11 jours restant peuvent être répartis entre les différentes activités après appréciation des besoins en formation par l'équipe pédagogique en fonction du projet de l'étudiant.
- L'étudiant doit présenter oralement au jury un ou plusieurs cas clinique(s) de prise en charge de patients à besoins spécifiques sous AG et/ou sédation dans lequel il doit intégrer les enseignements du DU : présentation du cas, mise en œuvre des protocoles et procédures selon la typologie biopsychosociale du patient, rédaction des bilans, utilisation des critères d'évaluation etc... Il doit pouvoir faire preuve des connaissances, des compétences et du savoir être adaptées à ces situations. **La présentation orale (diaporama) des cas cliniques et/ou perspectives dure 10 minutes suivies de 10 minutes de discussion.**

Intitulé/ contenu des UE <i>Epreuves d'évaluation des candidats</i>	Nombre d'heures					Contrôle des connaissances					
	Total	Pratique clinique	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
						Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Patients en situations de handicap et besoins spécifiques : définitions, contexte et problématique, description des différents groupes de patients, prise en soin	18h		18h			Questions dans l'épreuve de synthèse *				Fin de la 1 ^{ère} année	1
UE 2 : Aspects pharmacologiques, stratégies et procédures des réhabilitations fonctionnelles orales sous anesthésie générale (partie1) et sous sédation consciente (midazolam)	52h	38h	9h	2h	3h	Questions dans l'épreuve de synthèse *	0.5	EvC	0.5	Fin de la 1 ^{ère} année	1
UE 3 : Réhabilitations orales sous AG : partie 2	53h	39h	8h	2h	4h	Questions dans l'épreuve de synthèse*	0.5	EvC	0.5	Fin de la 1 ^{ère} année	1
Bilan d'activité clinique						Document de synthèse écrit - 2 pages max				Fin de la 1 ^{ère} année	1
UE 4 : Qualité des soins et évaluation fonctionnelle au cours des réhabilitations orales des patients à besoins spécifiques	50h	38h	9h	3h		Questions dans l'épreuve de synthèse **				Fin de la 2 ^{ème} année	1
UE 5 : Place de la prothèse dans la réhabilitation fonctionnelle orale des patients à besoins spécifiques / Enjeux de la réhabilitation fonctionnelle chez le sujet âgé / Dispositifs d'organisation des soins pour les patients à besoins spécifiques	52h	39h	13h			Questions dans l'épreuve de synthèse **				Fin de la 2 ^{ème} année	1
Bilan d'activité clinique						Document de synthèse écrit - 4 pages max				Fin de la 2 ^{ème} année	1
PRESENTATION ORALE						<i>Soutenance orale (10 min de présentation Powerpoint + 10 min de discussion)</i>				Fin de la 2 ^{ème} année	2
Total	225h	154h	57h	7h	7h						

*Durée totale de l'épreuve : 1 heure (UEs 1, 2 et 3)

** Durée totale de l'épreuve : 1 heure (UEs 4 et 5)

III – Règles de délivrance du diplôme

Pour valider le diplôme, l'étudiant doit :

- avoir obtenu un minimum de 10/20 à chaque UE (la compensation est possible entre l'épreuve de synthèse et les notes du contrôle continu)
- avoir un minimum de 10/20 au bilan d'activité clinique - années 1 et 2 (document de synthèse écrit)
- avoir validé le stage clinique :
 - présence aux 22 séances (dans les conditions précisées p 4) validées par les praticiens tuteurs de stage
 - avoir au moins 10/20 à la présentation orale (année 2).

En cas d'échec à la première session de l'enseignement théorique, une seconde session sera organisée.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5
Décrire la spécificité des besoins en réhabilitation fonctionnelle orale pour les différentes typologies de patients à besoins spécifiques		X			
Décrire les indications, contre-indications et les procédures de réhabilitations fonctionnelles orale sous sédation et anesthésie générale	X				X
Réaliser, dans des conditions de simulation, une réhabilitation fonctionnelle orale sous anesthésie générale adaptée à la spécificité des besoins du patient			X		
Evaluer la qualité des réhabilitations orales et leur impact fonctionnel				X	
Décrire l'organisation des soins odontologiques en France pour les patients à besoins spécifiques					X
Mettre en œuvre les différentes procédures permissives des soins en fonction des besoins spécifiques de chaque patient	Stages cliniques				

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Thèmes	Volume horaire (CM/TP)
HENNEQUIN Martine	UCA	PU-PH	Odonto MBD	4	Médecine Bucco Dentaire (MBD) Populations Réhabilitation fonctionnelle adaptée	3h30 CM
COUSSON Pierre-Yves	UCA	PU-PH	Odonto MBD	1-2-3-4-5	MBD Stratégies et Procédures conservatrices	8hCM 4h30 TP 1hTD
COLLADO Valérie	CHU	PH	Odonto MBD	1-2-3-4-5	MBD Populations Sédation Procédures de soins	13h30 CM 4h30 TP 1hTD
FAULKS Denise	CHU	PH	Odonto MBD	1-2-5	MBD Handicap Populations Sédation	8h30 CM 3h TP
LINAS Natacha	UCA	MCU-PH	Odonto	1-3-4	Procédures de soins Populations Fonctions enfant	2h CM 1h TD
ESPADA Mathilde	CHU	PH	Odonto	5	Handiconsult Enfants	1h CM
THEDREZ Solange	UCA	CCU-AH	Odonto	3	Procédures de soins Enfants	1h CM
DOL Gaele Delphine SOULIER	UCA	CCU-AH / PH	Odonto	4	Fonctions enfants ODF	1h CM
DECERLE Nicolas	UCA	MCU-PH	Odonto	2-4	Réhabilitations complexes Mastication	3h CM
BESSADET Marion	UCA	MCU-PH	Odonto	5	Réhabilitations Prothétiques	1h CM
AUDUC Chantal	CHU	PH	Odonto	5	Réhabilitations Prothétiques Implantologie	1h CM
PACCHIONI Julien	CH Riom	PH	Odonto	5	Implantologie	1h CM
LANCE Cindy	UCA	MCU-PH	Odonto	5	Prothèse Maxillo-faciale	1h CM
DRANCOURT Noémie	UCA	CCU-AH	Odonto	5	Prothèse gériatrique	1h CM
EL OSTA Nada	UCA	Professeur associé	Odonto	5	Enjeux des réhabilitations orales du sujet âgé dépendant	2h CM
WASILEWSKI Marion	CH Riom	PH	Anesthésiste	3	Anesthésie générale	3h CM
GONDLACH Caroline	Liberal		Odonto	3	MBD Organisation des soins - réseaux	1h CM
FARGE Pierre	Université Lyon 1	PU-PH	Odonto	5	MBD AG Organisation des soins	2h CM
PALERMO Flora	CHU	IDE	Odonto	2	Procédures sédation	3h TP
SABATIER Sandrine	CH Riom	IDE	Odonto	2	Procédures Sédation	3h TP

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 30 heures

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 45 heures

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante. Il comprend au moins 4 enseignants intervenants dans le DU, dont au moins 2 membres du conseil de perfectionnement du DU.

VII – Modalités d'admission

Il est indispensable d'être francophone pour candidater à ce DU.

1°) Dépôt d'un dossier comportant un curriculum vitae, une lettre de motivation décrivant notamment le projet professionnel en précisant le cadre dans lequel le praticien exercera cette activité, l'attestation AFGSU de moins de 4 ans et l'attestation de formation MEOPA.

2°) Si nécessaire : entretien avec les membres de la Commission Pédagogique.

Les dossiers sont étudiés par le Conseil de Perfectionnement du DU.

Sont prioritaires :

- les praticiens hospitaliers ou hospitalo-universitaires
- les assistants et les attachés vacataires en milieu hospitalier
- les praticiens adhérant à un réseau de soins dentaires,
- les praticiens ayant en charge ou ayant un projet de prise en charge des groupes humains présentant des besoins spécifiques en milieu hospitalier

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

pas de module DPC

Avis du Conseil de Gestion de la composante et éventuels commentaires : favorable le 27/06/2023

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 07/11/2023

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2025-2026

Signature de la Vice-Présidente Formation en charge du CFVU

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL DE GESTION PLENIER
SEANCE DU 27 JUIN 2023**

PRESENTS : Mme BESSADET Marion, M. DESCHAUMES Christophe (visioconférence), M DEVOIZE Laurent (arrivé 12h02), M. GELLOT Martin, Mme HENNEQUIN Martine (arrivée 11h52), Mme KERSSANE Sarah (visioconférence), Mme LE TEXIER Louise, M. Mme MICHEL Nathalie (visioconférence), Mme MONCONDUIT Lénaïc, NICOLAS Emmanuel, Mme NIERAT Béatrice, Mme ROGER Valérie, Mme STRAT Claire (visioconférence), M. TRAVERS Cyril, Mme TUBERT-JEANNIN Stéphanie, Mme VALLAT Sonia

PROCURATIONS : Mme GREMEAU-RICHARD Christelle à Mme MONCONDUIT Lénaïc, Mme LEDIT Catherine à M. NICOLAS Emmanuel, M. LENFANT Eric à M. NICOLAS Emmanuel.

SECRETAIRE DE SEANCE : M MASTRAS Lionel

Le conseil se déroule en mode hybride (visioconférence et présentiel)
Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 11h35 après lecture des procurations.

En préambule, M. le Doyen souhaite la bienvenue aux nouveaux élus des représentants usagers.

Suite à la demande de Mme Leroy, M le Mastras énonce les noms des nouveaux élus.

...

III - Modification de la maquette du DU de Réhabilitations Fonctionnelles Orales Adaptées sous sédation et Anesthésie Générale. (DU RFOA SEDAG)

M le Doyen précise que ce DU est identique au précédent, la seule modification étant la durée, portée à deux ans pour faciliter les stages cliniques.

La maquette du DU est proposée au vote des membres du conseil.
Le conseil adopte à l'unanimité la maquette du DU (19 votes Pour).

IV - Tarification des DU.

M. le Doyen présente le tableau de tarification pour le DU RFOA SEDAG qui prévoit un tarif de 2500€ par an et 700€ pour un redoublement, un tarif réduit pour les praticiens hospitaliers en soins

spécifiques à 1000€ l'année et 500€ pour un redoublement et un tarif privilégié pour les internes en MBO affectés au CHU de Clermont Fd de 500 € l'année et 250€ en cas de redoublement.

La tarification du DU est proposée au vote des membres du conseil
Le conseil adopte à l'unanimité le tarif du DU RFOA SEDAG (19 votes Pour).

...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 12h38

Le secrétaire de séance

M Lionel MASTRAS

M. Beven

Pr Emmanuel NICOLAS

Annexe 1

Cette formation répond aux recommandations européennes concernant le profil des compétences du chirurgien-dentiste européen. Elle s'inscrit dans le cadre de l'exercice de la médecine bucco-dentaire.

De nombreux patients ne peuvent coopérer suffisamment pour recevoir des soins dans les mêmes conditions que la population générale et leur prise en charge implique le recours à la sédation consciente, par inhalation d'un mélange oxygène et de protoxyde d'azote (MEOPA) ou par administration de benzodiazépines, ou à l'anesthésie générale (AG). Ces techniques peuvent relever de la pratique en cabinet de ville, comme pour la sédation par inhalation de MEOPA, ou de la pratique hospitalière pour la sédation par administration de midazolam ou le recours à l'AG. Au niveau national, ces procédures sont peu enseignées en formation initiale ce qui implique le développement de ces enseignements en formation continue.

Les populations concernées sont les personnes présentant des troubles neuromoteurs, cognitifs ou psychiques, les patients ayant développé un trouble anxieux ou phobique vis-à-vis des soins dentaires et les jeunes enfants dont l'immaturation développementale n'est pas compatible avec des soins buccodentaires de longue durée et/ou multiples. Ces patients représentent environ 10 à 15 % de la population d'un pays industrialisé, et sont généralement référés par les praticiens de ville vers l'hôpital ou les réseaux de soins. Cette formation s'adresse essentiellement aux odontologues praticiens, attachés, ou vacataires hospitaliers et aux praticiens hospitalo-universitaires développant une activité de médecine bucco-dentaire, ainsi qu'aux praticiens de réseaux de santé qui reçoivent ces patients. Le contenu de cette formation est basé sur les résultats de la recherche clinique développée par les praticiens du Centre de Recherche en Odontologie Clinique de l'UCA (UR CROC USC INRAE) associé à l'unité de soins spécifiques du service d'odontologie du CHU de Clermont-Ferrand.

Ce diplôme d'université apparaît dans le programme des formations de La faculté de Chirurgie dentaire de l'UCA, et qui sont proposées aux praticiens pour améliorer la prise en charge des patients en situation de handicap dans le domaine de la santé orale.

- **Organigramme des formations proposées pour la formation des chirurgiens-dentistes à la prise en charge des patients à besoins spécifiques**

